



FICHE FORMATION

CC DACM

Intitulé complet : Certificat Complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, certification enregistrée le 7 novembre 2017

Public : animateur salarié ou bénévole, demandeur d'emploi, personne souhaitant être en mesure de diriger un accueil collectif de mineurs.

Formation accessible en contrat d'apprentissage

Prérequis :

1-Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au **secourisme** suivante ¹ :

- PSC1 ou AFPS ; - PSE, AFGSU niveau 1 ou de niveau 2, SST en cours de validité ;

2- Être admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du **BPJEPS**, du **DEJEPS** ou **DESJEPS** ;

3- Être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de **vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent** l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

Nombre de stagiaires et apprentis par session : de 8 à 18

Objectifs de la formation :

Objectif général : Acquérir les compétences nécessaires à la direction d'un Accueil Collectif de Mineurs.

Objectifs spécifiques :

- participer à l'élaboration du projet pédagogique à partir du projet éducatif de l'organisateur et en assurer la mise en oeuvre,
- assurer la coordination pédagogique des équipes pédagogiques en leur permettant de s'approprier le projet pédagogique,
- accompagner les membres de l'équipe pédagogique et assurer leur formation pratique

¹« prévention et secours civiques de niveau 1 », « attestation de formation aux premiers secours », « premiers secours en équipe », « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence », « certificat de sauveteur secouriste du travail »

- diriger éventuellement d'autres personnels intervenants au sein de l'ACM
- assurer la sécurité physique et affective des participants
- développer et faire développer des pratiques favorisant le vivre-ensemble et la citoyenneté dans la vie quotidienne, les pratiques numériques raisonnées et les activités de l'ACM,
- gérer le suivi de la vie quotidienne,
- organiser l'intendance, la logistique et les moyens alloués par l'organisateur.

Objectifs opérationnels

Valider le Certificat Complémentaire Direction d'un Accueil Collectif de mineurs (voir p.3 Sanction de la formation).

Programme (modulable en fonction du positionnement) :

Module 1 : Mettre en place, partager, faire vivre et évaluer un projet pédagogique en accord avec le projet éducatif de l'organisateur

Module 2 : Comprendre le contexte institutionnel, socio-éducatif et réglementaire des ACM

Module 3 : Assurer la gestion d'une équipe pédagogique et pluridisciplinaire : recrutement, planning, formation, animation des temps collectifs, accompagnement, évaluation

Module 4 : Améliorer sa communication avec les équipes, les partenaires et les familles

Module 5 : Assurer la gestion administrative et financière de l'ACM dans le cadre défini par l'organisateur

Module 6 : Organiser la gestion de la santé, de l'hygiène, de l'alimentation et de la vie quotidienne au sein de l'ACM

Module 7 : Accompagnement à la préparation de la certification (écrit et oral)

Durée du parcours complet

105 heures (15 jours) en centre de formation, 23 jours d'alternance en direction, dont 18 jours minimum déclaré en direction auprès de jeunesse et sport. Possibilité de parcours partiel.

Modalités et délais d'accès

Prochaine session : nous contacter.

Une nouvelle session tous les 12 mois environ ; entrée en cours de formation possible selon expérience et allègements (nous contacter).

Tarif prochaine session (2026)

12,50 € / heure soit 1312,50 € en parcours complet

Contact : Nadège Gouzilh, beylemebjeps@gmail.com, 06 01 63 46 85

Méthodes mobilisées

Formation en présentiel. Alternance, pédagogie active en individuel et en collectif, apports théoriques et exercices d'application.

Modalités d'évaluation

Mises en situation, QCM, examen blanc.

Sanction de la formation

Diplôme de la La direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative au sein de l'éducation nationale. Lorsqu'il est validé le CC DACM est associé au diplôme d'animateur sans durée de validité.

OI-1 Organiser et évaluer les activités.

OI-2 Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs.

OI-3 Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs

Accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap : contacter le référent handicap pour envisager les modalités. Martin Farcy, beleyme.insertion@hotmail.fr, 05 53 80 18 19

Évaluation de la satisfaction

Bilan chaque fin de module de formation ; bilan de la formation avec les formateurs et les structures d'alternance.

Indicateurs de performance

Indicateur	Réalisé sessions 2024, 2025 et 2026
Taux de réussite des candidats présentés (sous réserve de validation par le jury régional DRAJES)	14 sur 14
Taux de présentation aux certifications	14 sur 14
Taux d'interruption en cours de formation	0
Taux de poursuite d'étude	0
Taux d'insertion à 6 mois	100 %
Taux de satisfaction stagiaires	100%
Situation professionnelle en sortie de formation :	
En emploi secteur animation	14 sur 14

Valeur ajoutée de l'établissement :

Centre d'animation rurale depuis 30 ans, impliqué depuis 20 dans la formation d'animateurs BEATEP puis BPJEPS LTP en Dordogne, possédant un important réseau de tuteurs et évaluateurs locaux, de nombreux professionnels du département ont été formé par nous (au titre d'intervenants).

Débouchées :

- directeur(trice) d'accueil collectif de mineurs (ACM) dans le cadre de structures relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations,...), ainsi que dans une moindre mesure sous statut de travailleur indépendant.

Code(s) ROME :

- K1206 - Intervention socioculturelle
- G1203 - Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

Suite de parcours possibles :

- Pour intégrer la fonction publique :

préparer le concours de la fonction publique hospitalière (pour devenir animateur) ou de la fonction publique territoriale (pour devenir animateur territorial ou éducateur territorial des activités physiques et sportives) ;

- Pour évoluer dans l'emploi (poste à responsabilité) :

Licence pro VAMTR

DESJEPS

DEJEPS

Master Ingénierie de l'Animation Territoriale

- Pour acquérir des compétences supplémentaires : autre spécialité ou certificat complémentaire du BPJEPS

Ensemble des équivalences et passerelles

entre diplômes de Jeunesse et sport, avec le ministère de l'éducation nationale, avec le ministère du travail, avec le ministère de la santé :

<https://www.sports.gouv.fr/certificats-complementaires-1862>